

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INCIDENT EN GARE DE LUXEMBOURG EN DATE DU 23 AVRIL 2018

Suite à une grève SNCF, l'offre ferroviaire sur la ligne 90 Luxembourg – France était fortement dégradée en date du 23 avril 2018, de sorte à ce que seulement 40 des 110 trains TER quotidiens ont pu circuler.

La majorité de ces circulations a été assurée par les CFL dans un souci de permettre, en dépit de la grève de la SNCF, à un maximum de clients transfrontaliers de rejoindre leur destination finale en train.

Toutefois, en raison de problèmes techniques survenus sur le train TER 88753 de 17h16 à destination de Metz, composé de deux automotrices, les CFL ont dû scinder ce train et seulement la 1^{ère} automotrice pouvait partir.

Cette composition réduite, la grève de la SNCF, et l'heure de pointe ont eu pour conséquence une affluence exceptionnelle à bord de ce train, de sorte que le contrôleur n'a plus pu y accéder.

Or, selon les dispositions de sécurité en vigueur, il n'est pas permis au conducteur de train de prendre son départ sans que le contrôleur soit à bord. Afin de garantir que le train puisse prendre son départ dans les conditions sécuritaires adéquates, le conducteur, de même que le contrôleur, ont informé les clients présents dans le train de la situation dégradée en cours, et ont demandé via annonce si certains passagers accepteraient sur une base volontaire de descendre du train en question, pour emprunter le train suivant, qui allait prendre son départ peu après et qui offrirait une capacité en places assises suffisamment élevée.

Malgré plusieurs tentatives de la part du personnel des CFL de débloquer la situation, aucun client n'a donné suite à l'invitation, de sorte que le train est resté immobilisé en gare de Luxembourg.

La situation à bord a dégénéré et le conducteur a été pris à parti par certains voyageurs, requérant une intervention de la Police Lëtzebuerg.

Bien que comprenant les difficultés et désagréments que la grève de la SNCF et ce problème technique, exceptionnel et indépendant de leur volonté ont causé, les CFL insistent sur la nécessité, pour la sécurité de tous, de respecter les consignes et les informations de son personnel dans le but principal de permettre à chacun d'effectuer un voyage dans les meilleures conditions de sécurité et de confort possibles.

